

Arts et techniques du tapis et de la tapisserie de lisse

RNCP39521 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BMA — Brevet des métiers d'art
Code(s) NSF	241
Formacode(s)	45511, 45038
Code(s) ROME	B1804
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2026

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titulaire du BMA "Arts et techniques du tapis et de la tapisserie de lisse" est un artisan hautement qualifié pouvant réaliser ou restaurer un tapis ou une tapisserie.

Il est capable de les situer dans leur contexte de création plastique et technique ainsi que d'analyser un projet et d'ordonnancer les étapes de fabrication.

Une formation en histoire de l'art et en histoire de la tapisserie et de ses styles complète les enseignements techniques et artistiques pratiques (maîtrise du dessin, des volumes, des couleurs).

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce BMA assure le suivi d'une réalisation, seul ou en équipe (préparation des matières d'œuvre, des outils, des équipements, des métiers et des postes de travail, gestion des approvisionnements) et le contrôle de la qualité.

Établir les coûts et les délais de fabrication fait également partie de ses activités.

Les principales activités sont les suivantes :

Préparation

- des matières d'œuvre,
- des outils,
- des équipements,
- des métiers
- des postes de travail.

Réalisation

Gestion des approvisionnements

Analyse du projet à réaliser

Analyse du contexte artistique

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Réaliser un tapis, une tapisserie ou une restauration

Inventorier, sélectionner

- Inventorier les possibilités de réalisation aux plans esthétique et technique.
- Prendre en compte les exigences de qualité.
- Participer à l'élaboration du processus de réalisation.

Installer, adapter

- Mettre l'œuvre en situation.

Préparer

- Préparer le poste de travail et l'approvisionner en matière d'œuvre.
- Exécuter le transfert ou préparer l'ouvrage (restauration de tapis ou de tapisserie).

Réaliser

- Effectuer les opérations de réalisation.
- Assurer la qualité esthétique et technique de la réalisation, prendre en compte les modifications éventuelles.
- Respecter les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité.

Informé

- Rassembler et transmettre les informations relatives au déroulement de la réalisation

Analyse d'un projet

- Analyser la maquette, le carton, les dessins technique ou l'œuvre.
- Prendre en compte la fiche de travail résultant du cahier des charges.
- Analyser et démontrer la faisabilité technique.
- Prendre en compte les documents d'exploitation et de maintenance des matériels

Cultures artistiques

- Identifier, situer et comparer des ouvrages ou ensembles de productions historiques et contemporaines
- Apporter une réflexion sur les différents courants de création.

Arts appliqués

- déchiffrer une œuvre (tissu, tapis, tapisserie, carton...)
- situer géographiquement l'œuvre
- repérer le courant dans lequel elle s'inscrit
- situer le courant de son époque
- proposer des éléments d'identification de l'œuvre
- reconnaître la valeur d'usage de l'œuvre au travers des différents courants de leur influence et de leur

circulation

Arts appliqués et cultures artistiques

Compétences d'investigation

- rechercher, identifier et collecter des ressources documentaires ;
- sélectionner, classer et trier différentes informations ;
- analyser, comparer des œuvres ou des produits et les situer dans leur contexte de création ;
- établir des convergences entre différents domaines de création.

Compétences d'expérimentation

- respecter une demande et mettre en œuvre un cahier des charges simple ;
- établir des propositions cohérentes en réponse à un problème posé et réinvestir les notions repérées dans des références.

Compétences de réalisation

- opérer un choix raisonné parmi des propositions et finaliser la proposition choisie.

Compétences de communication

- choisir des outils adaptés ;
- établir un relevé, analyser et traduire graphiquement des références et des intentions ;
- justifier en argumentant, structurer et présenter une communication graphique, écrite et/ou orale.

Mathématiques

- s'approprier : rechercher, extraire et organiser l'information ;
- analyser/raisonner : émettre des conjectures ; proposer, choisir, une méthode de résolution ; élaborer un algorithme ;
- réaliser : mettre en œuvre une méthode de résolution, des algorithmes ; utiliser un modèle ; représenter ; calculer ; expérimenter ; faire une simulation ;
- valider : critiquer un résultat, argumenter ; contrôler la vraisemblance d'une conjecture ; mener un raisonnement logique et établir une conclusion ;
- communiquer : rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage approprié, expliquer une démarche.

Langue vivante

Compétences de niveau B1+ du CECRL :

- comprendre la langue orale ;
- comprendre un document écrit ;
- s'exprimer à l'écrit ;
- s'exprimer à l'oral en continu ;
- interagir à l'oral

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

Français

- maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire ;
- adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ;
- maîtriser la lecture et exercer son esprit critique ;
- adapter sa lecture à la diversité des textes ;
- mettre en perspective des connaissances et des expériences.

Histoire-géographie - Enseignement moral et civique

- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ;
- s'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ;
- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ;
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC) ;
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)

Education physique et sportive

- développer sa motricité ;
- s'organiser pour apprendre et s'entraîner ;
- exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter ;
- construire durablement sa santé ;
- accéder au patrimoine culturel sportif et artistique.

Langues vivantes (facultatif)

Compétences de niveau B1+ du CECRL

- S'exprimer à l'oral en continu ;
- Interagir à l'oral ;
- Comprendre un document écrit,

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

Mobilité (facultatif)

- Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger
- Caractériser le contexte professionnel étranger
- Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger
- Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France
- Se repérer dans un nouvel environnement
- Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil

Blocs de compétences

RNCP39521BC01 — Réalisation d'un tapis, d'une tapisserie ou d'une restauration

LISTE DE COMPÉTENCES

Inventorier, sélectionner :

- Inventorier les possibilités de réalisation aux plans esthétique et technique.
- Prendre en compte les exigences de qualité.
- Participer à l'élaboration du processus de réalisation.

Préparer :

- Préparer le poste de travail et l'approvisionner en matière d'œuvre.
- Exécuter le transfert ou préparer l'ouvrage (restauration de tapis ou de tapisserie).

Installer, adapter :

- Mettre l'œuvre en situation.

Réaliser :

- Effectuer les opérations de réalisation.
- Assurer la qualité esthétique et technique de la réalisation, prendre en compte les modifications éventuelles.
- Respecter les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité.

Informier :

- Rassembler et transmettre les informations relatives au déroulement de la réalisation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Contrôle en cours de formation
- Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel pratique oral

RNCP39521BC02 — Analyse d'un projet

LISTE DE COMPÉTENCES

A partir d'un dossier, s'informer et analyser :

- Analyser la maquette, le carton, les dessins technique ou l'œuvre.
- Prendre en compte la fiche de travail résultant du cahier des charges.
- Analyser et démontrer la faisabilité technique.
- Prendre en compte les documents d'exploitation et de maintenance des matériels.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Contrôle en cours de formation
- Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel oral

RNCP39521BC03 — Cultures artistiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, situer et comparer des ouvrages ou ensembles de productions historiques et contemporaines
- Apporter une réflexion sur les différents courants de création.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Contrôle en cours de formation
- Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit

RNCP39521BC04 — Arts appliqués

LISTE DE COMPÉTENCES

- déchiffrer une œuvre (tissu, tapis, tapisserie, carton...)
- situer géographiquement l'œuvre
- repérer le courant dans lequel elle s'inscrit
- situer le courant de son époque
- proposer des éléments d'identification de l'œuvre
- reconnaître la valeur d'usage de l'œuvre au travers des différents courants de leur influence et de leur circulation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Contrôle en cours de formation
- Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années

d'activités professionnelles : Ponctuel écrit

RNCP39521BC05 — Arts appliqués et cultures artistiques

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences d'investigation

- rechercher, identifier et collecter des ressources documentaires ;
- sélectionner, classer et trier différentes informations ;
- analyser, comparer des œuvres ou des produits et les situer dans leur contexte de création ;
- établir des convergences entre différents domaines de création.

Compétences d'expérimentation

- respecter une demande et mettre en œuvre un cahier des charges simple ;
- établir des propositions cohérentes en réponse à un problème posé et réinvestir les notions repérées dans des références.

Compétences de réalisation

- opérer un choix raisonné parmi des propositions et finaliser la proposition choisie.

Compétences de communication

- choisir des outils adaptés ;
- établir un relevé, analyser et traduire graphiquement des références et des intentions ;
- justifier en argumentant, structurer et présenter une communication graphique, écrite et/ou orale.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA porté par un EPLE, par un GRETA ou par un GIP-FCIP, lorsque la formation se déroule en totalité de ces structures, ou dans un CFA habilité. Formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF

Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA non habilité. Formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit

Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

RNCP39521BC06 — Mathématiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- s'approprier : rechercher, extraire et organiser l'information ;
- analyser/raisonner : émettre des conjectures ; proposer, choisir, une méthode de résolution ; élaborer un algorithme ;
- réaliser : mettre en œuvre une méthode de résolution, des algorithmes ; utiliser un modèle ; représenter ; calculer ; expérimenter ; faire une simulation ;
- valider : critiquer un résultat, argumenter ; contrôler la vraisemblance d'une conjecture ; mener un raisonnement logique et établir une conclusion ;
- communiquer : rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage approprié, expliquer une démarche.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA porté par un EPLE, par un GRETA ou par un GIP-FCIP, lorsque la formation se déroule en totalité de ces structures, ou dans un CFA habilité. Formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF

Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA non habilité. Formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit et pratique

Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

RNCP39521BC07 — Langue vivante

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau B1+ du CECRL :

- comprendre la langue orale ;
- comprendre un document écrit ;
- s'exprimer à l'écrit ;
- s'exprimer à l'oral en continu ;

- interagir à l'oral

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA porté par un EPLE, par un GRETA ou par un GIP-FCIP, lorsque la formation se déroule en totalité de ces structures, ou dans un CFA habilité. Formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF

Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA non habilité. Formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel oral

Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

RNCP39521BC08 — Français - Histoire-géographie - Enseignement moral et civique

LISTE DE COMPÉTENCES

Français

- maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire ;
- adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ;
- maîtriser la lecture et exercer son esprit critique ;
- adapter sa lecture à la diversité des textes ;
- mettre en perspective des connaissances et des expériences.

Histoire-géographie-enseignement moral et civique

- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ;
- s'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ;
- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ;
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC) ;
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA porté par un EPLE, par un GRETA ou par un GIP-FCIP, lorsque la formation se déroule en totalité de ces structures, ou dans un CFA habilité. Formation professionnelle continue dans un établissement public : Ponctuel écrit

Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA non habilité. Formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit

Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

RNCP39521BC09 — Education physique et sportive

LISTE DE COMPÉTENCES

- développer sa motricité ;
- s'organiser pour apprendre et s'entraîner ;
- exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter ;
- construire durablement sa santé ;
- accéder au patrimoine culturel sportif et artistique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA porté par un EPLE, par un GRETA ou par un GIP-FCIP, lorsque la formation se déroule en totalité de ces structures, ou dans un CFA habilité. Formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF

Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA non habilité. Formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel pratique

Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

RNCP39521BC10 — Langue vivante (Bloc facultatif)

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau B1+ du CECRL

- S'exprimer à l'oral en continu ;
- Interagir à l'oral ;
- Comprendre un document écrit,

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA porté par un EPLE, par un GRETA ou par un GIP-FCIP, lorsque la formation se déroule en totalité de ces structures, ou dans un CFA habilité. Formation professionnelle continue dans un établissement public : Ponctuel oral

Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA non habilité. Formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel oral

Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : Ponctuel oral

RNCP39521BC11 — Mobilité (Bloc facultatif)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger
- Caractériser le contexte professionnel étranger
- Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger
- Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France
- Se repérer dans un nouvel environnement
- Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat), apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) et stagiaires de la formation professionnelle continue (Établissements publics).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Manufactures Nationales, Mobilier National, manufactures et entreprises privées, ateliers d'artisans indépendants
Tapisserie de basse lisse

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Tapissier, tapissier de basse-lisse

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 500 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en matériaux souples (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	FOX33 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'habillement · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 218

Jugés difficiles à recruter	56 %
Emplois saisonniers	14 %
Familles professionnelles (FAP)	F0X33 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'habillement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury est composé à parité :

1° De professeurs de l'enseignement public et de l'enseignement privé ainsi que d'un enseignant de centre de formation d'apprentis préparant à cet examen, parmi lesquels au moins un membre de l'équipe pédagogique assurant la formation ;

2° De membres de la profession intéressée, employeurs et salariés en nombre égal.

Si cette proportion n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 937 €
Selon la branche	6 000 € – 6 937 €
Prise en charge	Branches concernées
6 937 €	Valeur par défaut · 210 branches
6 660 €	CPNE Travail Temporaire, CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2026
Date de dernière délivrance possible	31/08/2028

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1135, RNCP4005, RNCP4004, RNCP4001, RNCP4002, RNCP4003

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP42110

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP1135

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Legifrance Arrêté du 5 août 1993 portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet des métiers d'art Arts et techniques du tapis et de la tapisserie de lisse (legifrance.gouv.fr)

Eduscol : <https://referentiels-professionnels.eduscol.education.fr/f002.html>

ONISEP BMA Arts et techniques du tapis et de la tapisserie de lisse

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39521/>